

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

TRIBU GRANDS ESPACES

Dernière mise à jour : Mai 2026

Article 1 — Identification de l'entreprise

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont proposées par :

TRIBU GRANDS ESPACES

Entreprise individuelle – Anne Citerne

Adresse : 57 route de Puy Chabot – 85200 L'Orbrie – France

SIRET : 105 140 875 000 11

E-mail : contact@tribugrandsespaces.fr

Téléphone : 06 02 33 94 51

Ci-après dénommé « le Prestataire ».

Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre le Prestataire et toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier des prestations proposées.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant toute commande et les accepter sans réserve.

Article 2 — Objet des prestations

TRIBU GRANDS ESPACES propose des prestations de travel planning et d'accompagnement à l'organisation de voyages personnalisés.

Les services peuvent inclure notamment :

- recherches de transports ;
- recherches d'hébergements ;
- suggestions d'activités et d'excursions ;
- élaboration d'itinéraires personnalisés ;
- recommandations pratiques sur la destination ;
- création d'un carnet de voyage numérique personnalisé.

Le Prestataire agit exclusivement en qualité de conseiller et organisateur indépendant.

TRIBU GRANDS ESPACES n'est pas une agence de voyage au sens du Code du tourisme et ne procède à aucune réservation au nom du Client.

Le Client effectue lui-même les réservations auprès des différents prestataires via les liens ou recommandations transmis.

Le Prestataire n'encaisse aucun paiement pour le compte de tiers.

Article 3 — Commande et devis

Toute prestation fait l'objet d'un devis personnalisé.

La commande est considérée comme définitive dès :

- acceptation écrite du devis ;
- paiement intégral de la prestation.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute demande ne correspondant pas à son domaine d'activité ou à ses disponibilités.

Article 4 — Tarifs

Les prix sont indiqués en euros.

TVA non applicable – article 293 B du CGI.

Les tarifs peuvent varier selon :

- la complexité du voyage ;
 - le nombre de voyageurs ;
 - la destination ;
 - le délai de réalisation ;
 - les demandes spécifiques du Client.
 - Les prestations débutent uniquement après réception du paiement intégral.
-

Article 5 — Modalités de paiement

Le règlement peut être effectué par :

- virement bancaire ;
- ou tout autre moyen accepté par le Prestataire.

Aucune prestation ne sera réalisée avant réception du paiement.

Article 6 — Délais de réalisation

Les délais de réalisation sont donnés à titre indicatif.

Le Prestataire s'engage à transmettre le carnet de voyage au plus tard 7 jours avant la date de départ prévue, sauf accord contraire entre les Parties.

Le Client s'engage à fournir rapidement les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.

Tout retard causé par l'absence de réponse du Client pourra entraîner un décalage des délais sans engager la responsabilité du Prestataire.

Article 7 — Carnet de voyage

Le carnet de voyage est un document personnalisé comprenant les informations utiles au séjour :

- itinéraire ;
- suggestions d'activités ;
- recommandations ;
- informations pratiques ;
- liens de réservation.

Le carnet est transmis sous format numérique PDF.

Un carnet imprimé peut être proposé en supplément, selon les tarifs en vigueur.

Article 8 — Modifications

Le Client peut demander jusqu'à deux modifications mineures sans frais supplémentaires sur certaines formules.

Toute demande de modification importante susceptible de modifier la nature de la prestation pourra donner lieu :

- à une facturation complémentaire ;
- ou à l'établissement d'un nouveau devis.

Le Prestataire reste libre d'accepter ou de refuser toute demande de modification excessive.

Article 9 — Annulation

Toute prestation commencée est due dans son intégralité.

Compte tenu de la nature personnalisée des prestations et du temps de recherche engagé dès validation du devis, aucun remboursement ne pourra être effectué après paiement.

En cas d'annulation avant le début effectif des recherches, le Prestataire pourra exceptionnellement proposer un remboursement partiel à sa discrétion.

Article 10 — Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose en principe d'un délai de rétractation de 14 jours.

Toutefois, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le Client reconnaît expressément :

- demander l'exécution immédiate de la prestation avant la fin du délai légal de rétractation ;
 - renoncer expressément à son droit de rétractation dès le commencement des recherches et travaux de personnalisation.
-

Article 11 — Responsabilité

TRIBU GRANDS ESPACES s'engage à fournir ses prestations avec sérieux et professionnalisme.

Toutefois, le Prestataire ne saurait être tenu responsable :

- des erreurs de réservation effectuées par le Client ;
- des modifications tarifaires des prestataires externes ;
- de l'indisponibilité des hébergements, transports ou activités ;
- des annulations de vols ou de prestations ;
- des retards ;
- des événements climatiques, sanitaires ou politiques ;
- des conséquences liées à une mauvaise transmission d'informations par le Client.

Le Prestataire agit uniquement en qualité de conseiller indépendant.

La responsabilité des prestations réservées incombe exclusivement aux prestataires concernés.

Article 12 — Formalités administratives et assurances

Le Client est seul responsable :

- de la validité de ses documents d'identité ;
- des formalités administratives nécessaires au voyage ;
- des visas ;
- des vaccinations ;
- des assurances voyage ;
- du respect des conditions d'entrée sur le territoire concerné.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas de refus d'embarquement ou d'entrée sur un territoire.

Article 13 — Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre des prestations proposées.

Le Prestataire s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Le détail des traitements est disponible dans la Politique de confidentialité du site.

Article 14 — Propriété intellectuelle

Tous les contenus remis au Client demeurent la propriété exclusive de TRIBU GRANDS ESPACES.

Toute reproduction, diffusion, utilisation ou exploitation sans autorisation écrite préalable est interdite.

Article 15 — Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure empêchant l'exécution normale des prestations.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure :

- catastrophes naturelles ;
 - pandémies ;
 - conflits sociaux ;
 - grèves ;
 - conflits armés ;
 - restrictions gouvernementales ;
 - défaillance des réseaux de communication.
-

Article 16 — Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions des articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un éventuel litige.

À la date de rédaction des présentes Conditions Générales de Vente, la désignation du médiateur de la consommation compétent est en cours. Les coordonnées du médiateur retenu seront communiquées dès leur validation et mises à disposition du Client sur le site internet de l'entreprise ainsi que sur toute documentation contractuelle mise à jour.

Article 17 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les Parties s'efforceront de rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, les juridictions françaises seront compétentes.

Article 18 — Nullité partielle

Si une clause des présentes CGV était déclarée nulle ou inapplicable, les autres dispositions resteraient pleinement applicables.